



Documents à produire pour la constitution d'un dossier de construction

selon le Règlement Communal des Constructions et des Zones (RCCZ) et l'Ordonnance cantonale sur les constructions (OC)

Pour tous les projets destinés à l'habitat et/ou au travail (projets soumis au canton)

L'auteur des plans doit être titulaire d'un master ou d'un bachelor ou d'un diplôme d'une école supérieure dans le domaine de la construction au sens de l'art. 40 de la Loi sur les constructions

- Formulaire de demande d'autorisation de construire **cantonal** dument complété et signé **3 exemplaires**
- Plans de construction (plans des niveaux – coupes – façades – aménagement extérieurs – raccordement des services publics, carte topographique au 1:25'000 avec coordonnées nationales, etc.) avec les couleurs usuelles pour les transformations (existant : noir/gris – partie à démolir : jaune – partie à construire : rouge), comportant toutes les côtes et niveaux (terrain naturel et terrain aménagé) nécessaires et le rattachement à une altitude de référence. **7 exemplaires**
- Plan de situation établi par un ingénieur géomètre breveté qui a signé un contrat pour le raccordement à l'infrastructure de mise à jour de la mensuration officielle du Canton du Valais selon la liste établie par le Service cantonal de la géoinformation. **7 exemplaires**
- Si ouvrage existant et construction contigüe, dossier photographique et amorce à indiquer sur les plans **7 exemplaires**
- Extrait du registre foncier avec mention des charges et servitudes (pour les servitudes « particulières » et en faveur de la Commune, le détail des PJ inscrites), à requérir au bureau du Registre Foncier, R. du Château-Vieux 3b, 1870 Monthey 2 **7 exemplaires**
- Calculs de détail de l'indice d'utilisation du sol (CUS et IBUS), du cube de construction et du besoin en places de parc **3 exemplaires**
- En fonctions de la localisation du projet, des dimensions de la parcelle ou de la qualité du sol, une étude établie par un hydrogéologue de gestion des eaux de pluie sur l'ensemble de la parcelle (concept et dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales) **3 exemplaires**
- Dossier de sécurité parasismique des ouvrages (documentation et formulaires) **3 exemplaires**
- Formulaire de contrôle de l'isolation selon norme SIA 380/1 **3 exemplaires**
- « Etat descriptif concernant la construction, l'aménagement et la transformation d'entreprises soumises à l'approbation des plans » pour tous les projets comportant des places de travail **3 exemplaires**
- Formulaire de demande de construction en zone de danger d'inondation du Rhône (dans les secteurs concernés, www.vs.ch/rhone) **3 exemplaires**
- Formulaire d'annonce ou de procédure simplifiée pour les installations solaires **3 exemplaires**
- Dossier d'assurance qualité pour tous les projets et plans correspondant pour les bâtiments de faible et moyenne hauteur et de taille réduite selon les directives de l'Office cantonal du feu **3 exemplaires**
- Rapport d'expertise sur les polluants – PCB, HAP, MLP, amiante, etc. **3 exemplaires**

Dossier chauffage et installation de production de chaleur

- Formulaire de demande d'autorisation de forage pour l'installation de pompe à chaleur (PAC) nécessitant des forages (géothermie et PAC eau-eau) **3 exemplaires**
- Notice technique de l'installation de chauffage, comportant notamment la puissance de l'installation et les niveaux de pression acoustique en dB (A) **3 exemplaires**

- Formulaire d'attestation « Evaluation du bruit des pompes à chaleur » disponible sous : <https://www.vs.ch/web/sen/evaluer-le-bruit-des-pompes-a-chaaleur> **3 exemplaires**
- Formulaire de demande d'autorisation pour l'installation de citerne pour un chauffage à mazout avec plans de situation et d'exécution correspondant **3 exemplaires**
- Projet de convention de servitude de passage des conduites sur les fonds concernés pour le raccordement du chauffage à distance (CAD Satom) **1 exemplaire**

Dossier d'abri de protection civile (PCi)

- Demande d'approbation pour abris PCi, avec tous les plans et pièces à produire figurant sur la demande **3 exemplaires**

Pour tous les cas particuliers reste réservée la transmission de documents complémentaires requis par l'OC.

Pour tous les projets traités uniquement par la commune (couvert, cabane de jardin, petite transformation, piscine, SPA, annexe de moindre importance, etc.)

- Formulaire de demande d'autorisation de construire **communal** (différents formulaires en fonction de l'objet) dûment complété et signé **1 exemplaire**
- Plans de construction (plans des niveaux – coupes – façades – aménagement extérieurs avec les couleurs usuelles pour les transformations – existant : noir/gris – partie à démolir : jaune – partie à construire : rouge –), comportant toutes les côtes nécessaires et affectations existantes (pour les transformations) et projetées. **2 exemplaires**
- Plan de situation établi sur un plan de cadastre avec report à l'échelle de la construction projetée et toutes les distances aux limites et entre constructions. Dans certains cas, notamment lors d'implantation de constructions de plus de 10 m², le plan de situation doit être établi par un ingénieur géomètre breveté qui a signé un contrat pour le raccordement à l'infrastructure de mise à jour de la mensuration officielle du Canton du Valais selon la liste établie par le Service cantonal de la géoinformation. **2 exemplaires**
- Si ouvrage existant et construction contiguë, dossier photographique et amorce à indiquer sur les plans **1 exemplaire**
- Pour les transformation et agrandissement de bâtiment, calculs de détail de l'indice d'utilisation du sol (CUS et IBUS), du cube de construction et du besoin en places de parc **1 exemplaire**
- Extrait du registre foncier avec mention des charges et servitudes (pour les servitudes « particulières » et en faveur de la Commune, le détail des PJ inscrites), à requérir au bureau du Registre Foncier, R. du Château-Vieux 3b, 1870 Monthey 2 **1 exemplaire**
- Formulaire de contrôle de l'isolation selon norme SIA 380/1 ou performances ponctuelles pour toutes les rénovations de partie de l'enveloppe de la construction ou de modification de l'installation de chauffage **2 exemplaires**
- Dossier d'assurance qualité selon les directives de l'Office cantonal du feu **2 exemplaires**

Une version numérisée (format PDF) doit impérativement être envoyée par mail à l'adresse : service.technique@collombey-muraz.ch

Les dossiers incomplets et non transmis en version numérique ne seront pas traités